

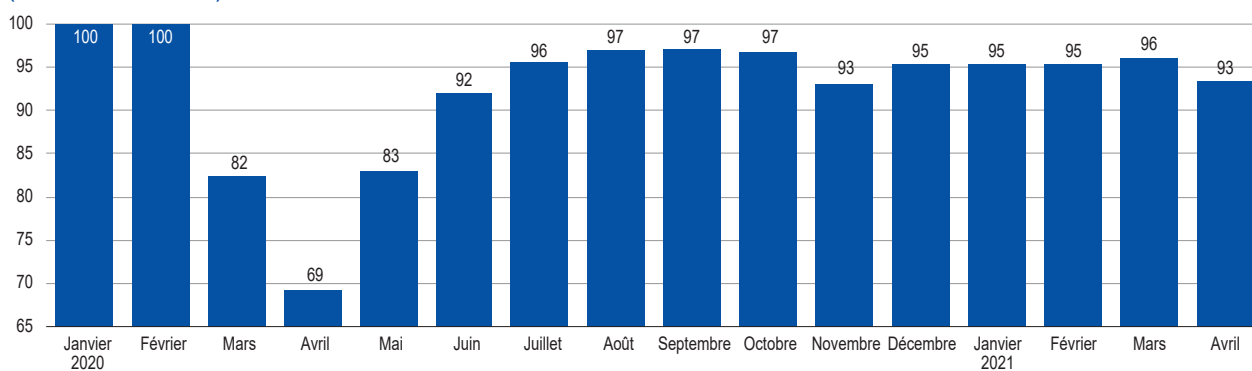
## Point sur la conjoncture française à fin mars 2021

Au mois de mars, les mesures sanitaires ont été progressivement étendues, avec en particulier la mise en place de restrictions renforcées dans 16 puis 19 départements à compter du 20 mars. Pour autant, l'activité s'est raffermie dans l'industrie, comme dans les services marchands et le bâtiment, selon notre enquête de conjoncture menée entre le 29 mars et le 6 avril auprès de 8 500 entreprises ou établissements. Au total, nous estimons à – 4 % la perte de PIB sur le mois de mars par rapport au niveau d'avant-crise, contre – 5 % en février. Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> trimestre, le PIB serait en légère croissance par rapport au trimestre précédent.

Pour le mois d'avril, les chefs d'entreprise anticipent un léger repli de l'activité ; environ 80 % d'entre eux ont répondu après les annonces du 31 mars concernant le renforcement des mesures sanitaires (extension des restrictions à l'ensemble du territoire, fermeture des crèches et des établissements scolaires pendant trois à quatre semaines). En tenant compte de cela, nous estimons que la perte de PIB par rapport au niveau d'avant-crise serait de – 7 % en avril, soit du même ordre de grandeur que lors du précédent confinement de novembre (mais durant lequel les crèches et établissements scolaires étaient restés ouverts) et quatre à cinq fois moins importante que lors du premier confinement d'avril 2020. Ceci témoigne d'une résilience accrue de l'économie aux contraintes sanitaires.

### Niveau d'activité

(en % du niveau normal)



■ Niveau d'activité réalisé en 2020 et estimé depuis janvier 2021

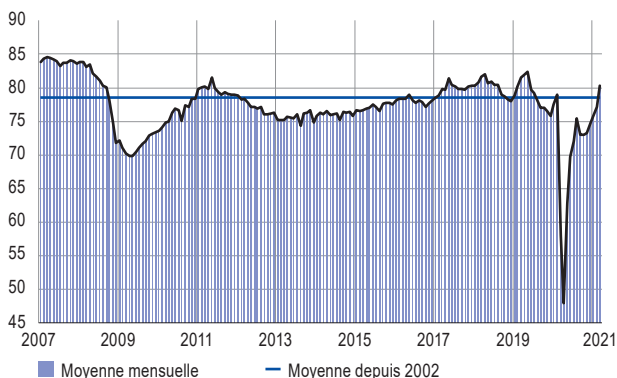
### 1. En mars, l'activité progresse dans l'industrie, les services aux entreprises et le bâtiment

Dans l'industrie comme dans les services marchands et le bâtiment, la hausse de l'activité est plus dynamique qu'attendu le mois dernier.

**Dans l'industrie**, l'activité continue de se redresser en mars. Le taux d'utilisation des capacités de production augmente de trois points pour s'établir à 80 % et retrouve ainsi un niveau comparable à celui d'avant-crise (il était de 79 % en février 2020). Il s'améliore dans tous les secteurs, avec des hausses particulièrement significatives dans l'automobile (de 75 % à 80 %), dans le secteur de l'habillement, textile, chaussures (de 74 % à 79 %) et dans celui des produits en caoutchouc et plastique (de 78 % à 83 %). Le taux d'utilisation des capacités de production retrouve une certaine homogénéité entre secteurs et se situe au-dessus de 79 % dans l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'aéronautique et autres transports et de la métallurgie, où il reste dégradé (respectivement 71 % et 77 %).

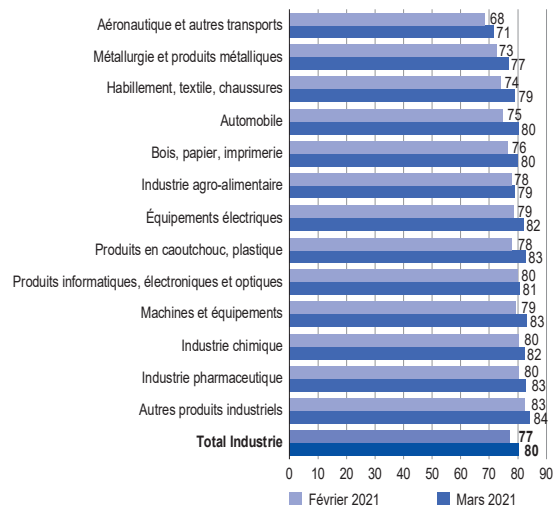
## Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie

(en %)



## Niveau du taux d'utilisation des capacités de production

(en %)



Les chefs d'entreprises estiment que l'activité a retrouvé un niveau proche de celui d'avant-crise dans des secteurs tels que l'agro-alimentaire ou la fabrication de produits en caoutchouc et plastique. À l'opposé, l'activité n'est qu'aux trois-quarts de son niveau d'avant-crise dans le secteur de l'aéronautique et des autres transports.

Comme en février, et de façon encore plus prononcée, les chefs d'entreprise de l'industrie indiquent en mars une hausse des prix des matières premières et des prix des produits finis.

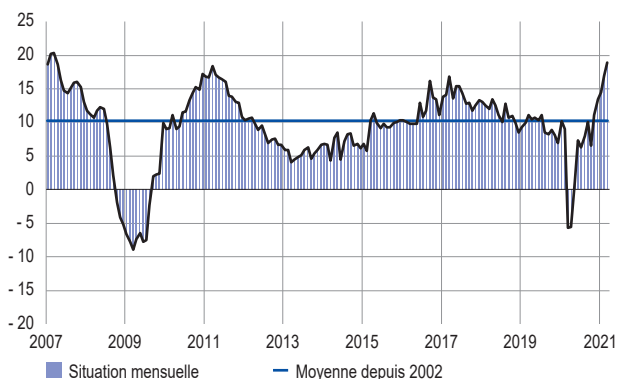
Dans les **services marchands**, l'activité s'améliore dans la plupart des secteurs. Ce mouvement est notamment sensible dans les services de transport, les services d'information et certains services aux entreprises tels que les activités juridiques et comptables et le conseil de gestion. L'activité demeure en revanche très dégradée dans l'hébergement et la restauration.

L'activité s'accroît dans le secteur du **bâtiment** et atteint un niveau proche de celui d'avant-crise, selon les chefs d'entreprise interrogés.

L'opinion sur la **trésorerie** s'améliore de nouveau dans l'industrie et dépasse nettement sa moyenne de long terme. Elle progresse également dans les services et se rapproche de sa moyenne de long terme, cette amélioration recouvrant cependant une hétérogénéité selon les secteurs. Ainsi la situation de trésorerie reste jugée très dégradée dans l'hébergement et la restauration.

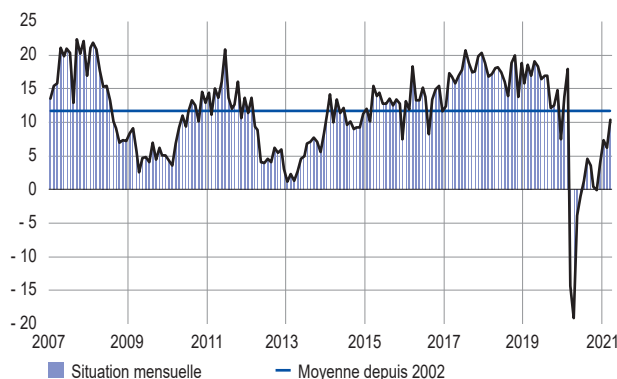
### Situation de trésorerie dans l'industrie

(solde d'opinion)



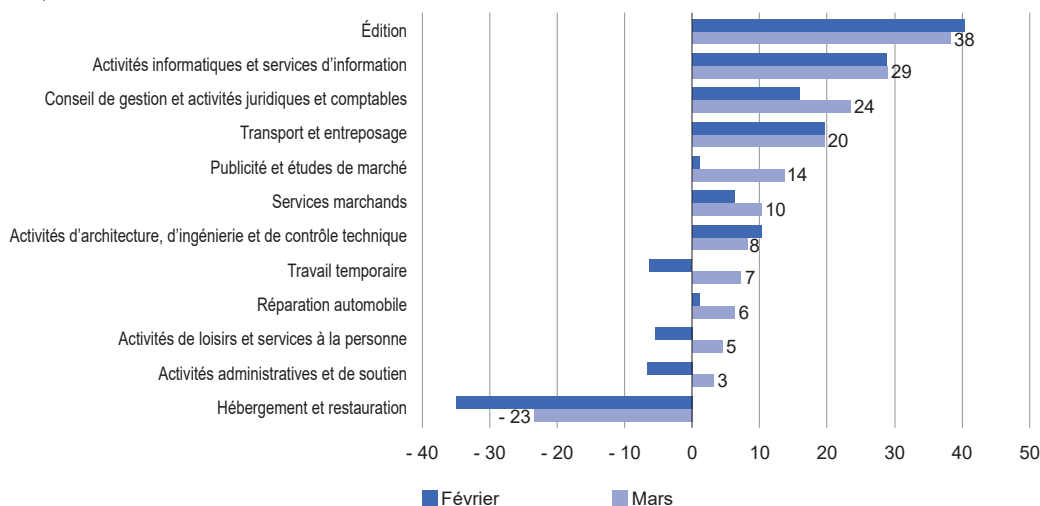
### Situation de trésorerie dans les services marchands

(solde d'opinion)



### Situation de trésorerie dans les services marchands – focus par secteur

(solde d'opinion)



## 2. Pour le mois d'avril, les chefs d'entreprise anticipent un fléchissement de l'activité dans les services et une quasi stabilité dans l'industrie et le bâtiment

Dans un contexte de durcissement des mesures sanitaires, les chefs d'entreprise anticipent un tassement de leur activité, mais qui dans l'ensemble resterait contenu.

Il est à noter qu'environ 80 % des entreprises ont répondu après l'annonce des nouvelles restrictions le 31 mars.

Dans **l'industrie**, l'activité serait quasi stable au global. Le secteur de l'habillement, textile, chaussure enregistrerait une baisse marquée tandis que l'activité serait orientée à la hausse dans l'industrie chimique. La production du secteur de l'aéronautique et des autres transports serait également en hausse, mais demeurerait nettement en deçà de son niveau d'avant-crise.

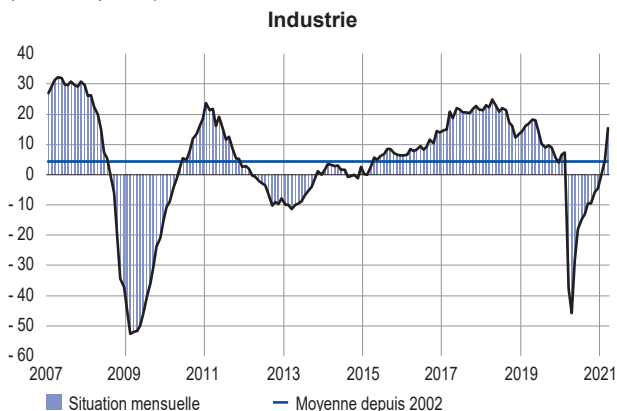
Les **services** enregistreraient une dégradation particulièrement sensible dans la réparation automobile et dans la location d'équipement et d'automobiles. L'activité se détériorerait également dans le secteur des activités récréatives et des services à la personne, ainsi que dans l'hébergement, où elle se situe déjà à un niveau très bas.

Enfin, l'activité évoluerait peu dans le secteur du **bâtiment**.

Au-delà de l'impact à court-terme des mesures sanitaires, les carnets de commandes restent à un bon niveau : ainsi, l'opinion sur les **carnets de commandes** progresse en mars dans l'industrie, de même que dans le bâtiment, où ils retrouvent leur niveau d'avant-crise.

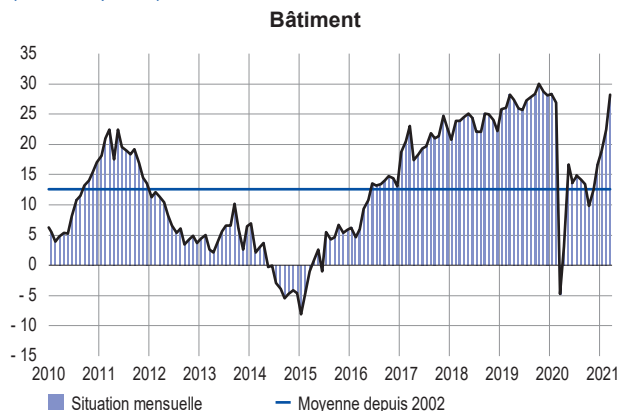
### Situation des carnets de commandes

(solde d'opinion)



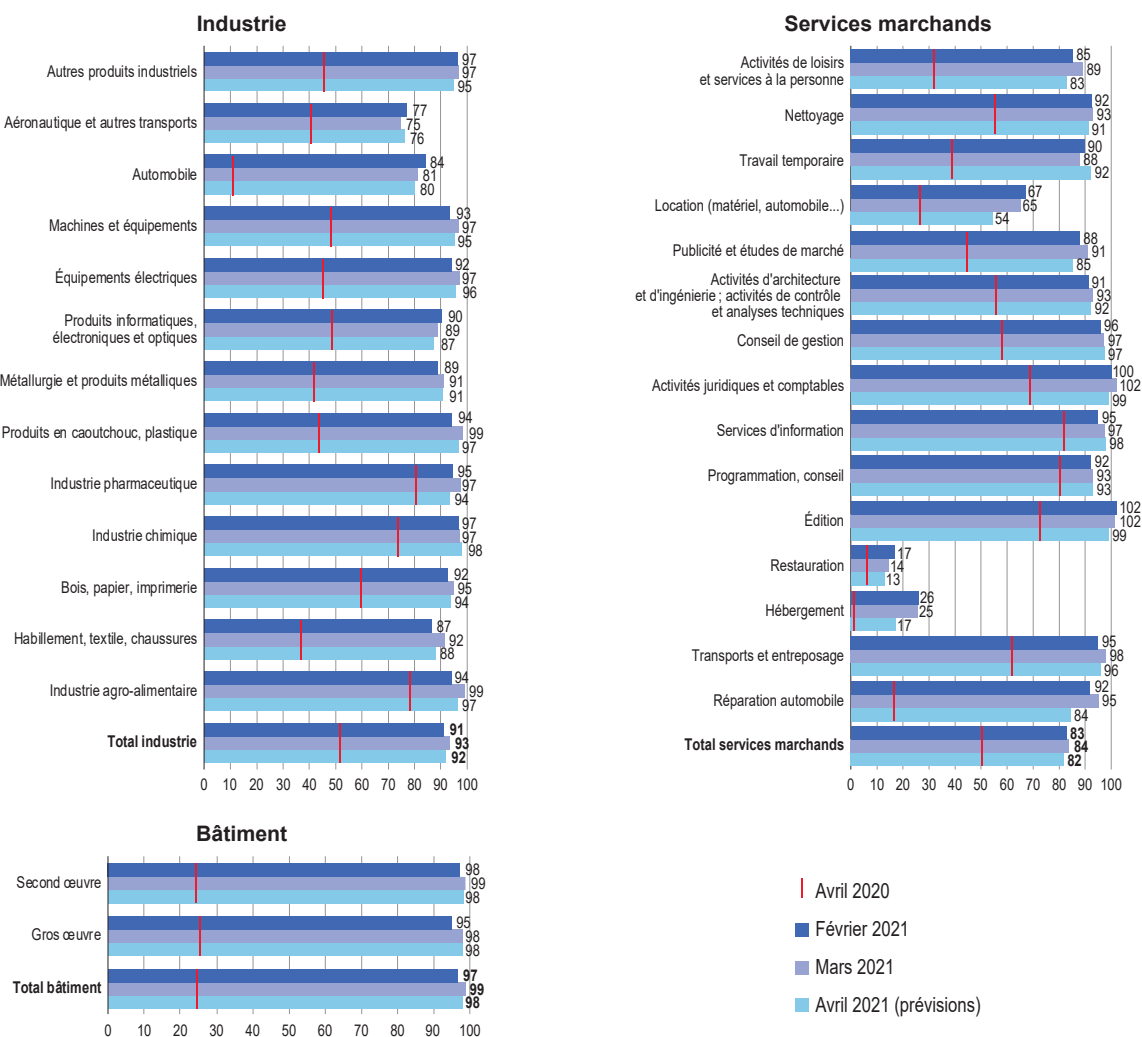
### Situation des carnets de commandes

(solde d'opinion)



### Jugement des entreprises sur leur niveau d'activité et prévisions sur avril

(en % du niveau jugé « normal »)



**3. Les estimations issues des informations sectorielles de l'enquête suggèrent une perte d'activité autour de – 4% en mars 2021, en légère amélioration par rapport à notre précédente estimation. La perte d'activité serait limitée à – 7% en avril, ce qui témoigne de la résilience accrue de l'économie aux contraintes sanitaires durcies.**

Dans notre précédent point sur la conjoncture, paru le 8 mars 2021, nous avons estimé la perte d'activité à environ – 5% pour les mois de février et de mars en comparaison de la situation d'avant l'épidémie de Covid-19. **L'utilisation des informations sectorielles de l'enquête permet d'estimer que l'économie a mieux résisté en mars avec une perte d'activité autour de – 4%.**

Le mois de mars est caractérisé par une mise en place de mesures de restrictions sanitaires renforcées pour 16 départements à compter du vendredi 19 mars à minuit, puis dans 3 départements supplémentaires, à compter du vendredi 26 mars à minuit. Malgré ces restrictions sanitaires, le jugement des entreprises sur leur niveau d'activité pour le mois de mars indique une amélioration par rapport à février, même si c'est toujours à un niveau demeurant au-dessous de la normale d'avant l'épidémie de Covid-19. Les soldes d'activités complètent utilement ce jugement, avec des évolutions ponctuellement plus positives dans l'industrie et la construction, et plus contrastées dans les services.

L'utilisation des informations de l'enquête au niveau de désagrégation le plus fin possible nous amène à estimer la perte d'activité à – 4% pour le mois de mars. Les secteurs non directement exposés aux mesures sanitaires présentent une activité proche de la normale et globalement stable (notamment, industrie hors matériels de transport et hors cokéfaction-raffinage, services d'information-communication, services financiers et immobiliers, services aux entreprises). En revanche, les secteurs les plus directement touchés, tels que les matériels de transport, les services de transport, l'hébergement-restauration et les services aux ménages, conservent un niveau de perte d'activité élevé.

**Cette évaluation est corroborée par les données haute fréquence que nous suivons à titre de complément, notamment pour les secteurs non couverts par l'enquête (comme par exemple le commerce et les transports).** En effet, les indicateurs *Google Mobility* (mobilité vers et depuis le lieu de résidence, les commerces et les loisirs), la consommation d'électricité et le trafic routier sont restés globalement stables sur les mois de février et mars, tandis que les dépenses par carte bancaire et l'indicateur de bruit en Île-de-France semblent témoigner d'une légère amélioration.

**Sur la base de ces estimations, le PIB au 1<sup>er</sup> trimestre serait en légère croissance par rapport au trimestre précédent.**

**Impact de la crise de Covid-19 sur la valeur ajoutée par branche**

(en pourcentage)

Branche d'activité	Poids dans la VA	Janvier	Février	Mars
<b>Agriculture et industrie</b>	<b>15</b>	<b>- 3</b>	<b>- 6</b>	<b>- 3</b>
Agriculture et industrie agro-alimentaire	4	- 2	- 3	- 2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	3	- 2	- 6	- 3
Industrie manufacturière hors alimentaire et cokéfaction-raffinage	9	- 3	- 7	- 4
<b>Construction</b>	<b>6</b>	<b>- 6</b>	<b>- 6</b>	<b>- 4</b>
<b>Services marchands</b>	<b>57</b>	<b>- 7</b>	<b>- 7</b>	<b>- 7</b>
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	18	- 14	- 14	- 13
Services financiers et immobiliers	17	0	0	0
Autres services marchands	22	- 6	- 7	- 7
<b>Services non marchands</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>- 5</b>	<b>- 5</b>	<b>- 4</b>

La prévision pour le mois d'avril reste entourée d'une marge d'incertitude plus large que sur les derniers mois, étant donné l'entrée en vigueur à partir du samedi 3 avril à 19 h des mesures sanitaires renforcées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Par ordre de contribution à la valeur ajoutée, les secteurs les plus impactés par ces mesures seraient le commerce, le transport, les services aux ménages et les services non marchands. Les anticipations des entreprises recueillies dans l'enquête tiennent pour la plupart d'entre elles compte des nouvelles mesures, notamment celles concernant la fermeture des écoles, collèges et lycées en métropole à partir du lundi 5 avril 2021.

**Ces informations de l'enquête, combinées à des hypothèses sur les secteurs seulement partiellement ou non couverts par l'enquête, nous amènent à estimer une perte d'activité en avril proche de – 7%. Cette estimation, tout en restant soumise à divers aléas, témoigne de la résilience accrue de l'économie à des contraintes sanitaires durcies.**

Les nouvelles mesures de restriction sanitaires d'avril, malgré la mesure supplémentaire de fermeture temporaire des écoles, collèges et lycées, entraîneraient donc une perte d'activité proche de celle du confinement de novembre, autour de – 7%. C'est un ordre de grandeur qui n'a rien à voir avec la situation lors du premier confinement, qui avait, lui, entraîné une perte d'activité de – 31% en avril 2020.